



Symposium OACI Afrique/Moyen-Orient du transport aérien
sur le thème :
Promouvoir et tirer profit des avantages de la libéralisation
Nairobi, Kenya
29 juin -1^{er} juillet 2020

NOTE DE SYNTHÈSE

Aujourd'hui, le transport aérien est un élément crucial de la société mondiale, un moteur essentiel du développement économique, social et culturel devenu un moyen de transport incontournable offrant un réseau mondial de transport qui crée des emplois, facilite les échanges et le tourisme. Néanmoins, en raison de son rythme de croissance supérieur à celui de la plupart des autres secteurs, et de sa taille qui double tous les quinze ans, le transport aérien continue à faire face à des obstacles, des contraintes, des incertitudes d'ordre réglementaire, ainsi qu'à la fragmentation économique qui compromettent son efficacité, génèrent des tensions et freinent l'amélioration de la connectivité aérienne.

L'exploitation et la maximisation des avantages du transport aérien nécessitent un environnement propice et des infrastructures de qualité à la mesure des prévisions de croissance du trafic. Les politiques et les règlements en matière de transport aérien devraient avoir pour objectif de faciliter la transformation et les nouvelles technologies. À cet égard, les initiatives doivent être axées sur la libéralisation de l'accès aux marchés et la mise en place de bonnes pratiques réglementaires pour le transport aérien, notamment la modernisation, l'harmonisation et la convergence des approches et des régimes réglementaires des États, ainsi que la promotion de la connectivité, de la concurrence, de la transparence et du choix pour les consommateurs.

Les régions Afrique et Moyen-Orient ont adopté des approches réglementaires différentes de la libéralisation du transport aérien. Contrairement à l'Afrique dont le cadre de libéralisation régionale est défini par l'adoption de la Décision de Yamoussoukro et du Marché unique pour le transport aérien en Afrique (MUTAA), le Moyen-Orient s'est efforcé de libéraliser à travers une approche bilatérale entre les États. Les efforts de libéralisation entre les États arabes sur la base de l'Accord de Damas de 2007, n'ont pas produit de résultats concrets. Toutefois, depuis 2011, cette région est celle qui a enregistré le taux de croissance le plus élevé en ce qui concerne le trafic de passagers et de fret, tandis que le marché africain de l'aviation est celui dont le potentiel de croissance est le plus élevé parmi toutes les régions du monde

Le principal objectif visé par le Symposium sur le transport aérien est de promouvoir les politiques et les orientations de l'OACI en matière de réglementation économique du transport aérien international et permettre aux participants de partager leurs expériences et de convenir sur des mesures concrètes pour la création d'un environnement réglementaire propice et d'un climat d'investissement transparent, stable et prévisible au soutien au développement de l'aviation.

Cet événement de trois jours dont le premier sera consacré à un séminaire/atelier sur le cadre économique et réglementaire et les outils statistiques du transport aérien, et les deux derniers à un symposium. Ce symposium créera l'atmosphère et le cadre propices pour l'échange d'idées et d'informations, ainsi que le partage d'expériences entre les décideurs, les organes de réglementation



Symposium OACI Afrique/Moyen-Orient du transport aérien
sur le thème :
Promouvoir et tirer profit des avantages de la libéralisation
Nairobi, Kenya
29 juin -1^{er} juillet 2020

du transport aérien, les représentants de l'industrie, les professionnels de l'aviation et d'autres parties prenantes.

Atelier sur le cadre économique réglementaire et les outils statistiques

Jour 1 Mardi 29 juin 2020	
7 h 30-9 h	Enregistrement
9 h- 9 h 15	Ouverture de l'Atelier
	Mot de bienvenue et allocution d'ouverture
9 h 15-10 h 30	Situation du secteur et mise à jour sur les résultats de la 40 ^e session de l'Assemblée de l'OACI en ce qui concerne le Développement économique du transport aérien
	Un exposé sera présenté sur la situation du secteur du transport aérien et les résultats de la 40 ^e session de l'Assemblée de l'OACI (tenue du 24 septembre au 4 octobre 2019 à Montréal au Canada) dans tous les domaines et activités clés liés à l'Objectif stratégique – <i>Développement économique du transport aérien</i> de l'OACI
10 h 30-11 h	Pause-café
11 h-12 h 15	Questions relatives au cadre réglementaire du transport aérien
	Cette séance sera axée sur les questions cruciales du cadre réglementaire du transport aérien sur la base du Doc 9626 de l'OACI – <i>Manuel de la réglementation du transport aérien international</i> , avec un accent sur les mécanismes et les structures de réglementation aux échelons national, bilatéral et multilatéral, notamment les bonnes pratiques réglementaires.
12 h 15-13 h 45	Déjeuner
13 h 45-15 h	Outils clés de prise de décision
	Cette séance fournira des renseignements et examinera des questions liées au programme statistique de l'OACI, à la vulgarisation et à l'utilisation des données sur l'aviation (y compris les outils électroniques de l'OACI) et l'importance des activités de prévision.
15 h -15 h 30	Pause-café
15 h 30-16 h 45	Politiques de l'OACI sur les redevances d'aéroport

Atelier sur le cadre économique réglementaire et les outils statistiques



Symposium OACI Afrique/Moyen-Orient du transport aérien
sur le thème :
Promouvoir et tirer profit des avantages de la libéralisation
Nairobi, Kenya
29 juin -1^{er} juillet 2020

	Cette séance sera consacrée aux politiques de l'OACI sur les redevances d'aéroport qui figurent dans le Doc 9082 de l'OACI- <i>Politique de l'OACI sur les redevances d'aéroport et de services de navigation aérienne</i> , avec un accent sur l'objectif et la portée des politiques de l'OACI sur les redevances et les éléments indicatifs connexes en matière d'économie des aéroports.	
16 h 45-17 h	Séance de clôture	
17 h	Fin du séminaire/atelier	



Symposium OACI Afrique/Moyen-Orient du transport aérien
sur le thème :
Promouvoir et tirer profit des avantages de la libéralisation
Nairobi, Kenya
29 juin -1^{er} juillet 2020

Symposium sur le transport aérien

Jour 2 – Mercredi 29 juin 2020
Symposium sur le transport aérien

7 h 30-9 h	Enregistrement (suite)
9 h -9 h 30	Cérémonie d'ouverture
	Mot de bienvenue et allocution d'ouverture
9 h 30-10 h 45	Séance 1 – Mise en place des cadres réglementaires régionaux multilatéraux – Le chemin parcouru à ce jour (discussion de groupe)
	Les États et les régions se sont efforcés à libéraliser l'accès aux marchés à des rythmes variés, comme les y exhorte l'Appendice A, Section 1 (2) Résolution A39-15 de l'Assemblée de l'OACI. L'Afrique a adopté une approche régionale de libéralisation adoptée à travers la Déclaration de Yamoussoukro et le MUTAA, tandis que le Moyen-Orient a plus ou moins cherché à libéraliser à travers une approche bilatérale entre les États. L'approche régionale du Moyen-Orient à travers l'Accord de Damas n'a pas connu beaucoup de succès. <i>Cette séance sera axée sur les approches, les efforts, les défis et les réussites de la libéralisation en Afrique et au Moyen-Orient.</i>
10 h 45-11 h 15	Pause-café
11 h 15-12 h 30	Séance 2 – Harmonisation du cadre réglementaire régional du transport aérien (discussion de groupe)
	La libéralisation vise à créer un environnement propice dans lequel les acteurs du transport aérien peuvent mener leurs activités et prospérer ; et permettre aux consommateurs de bénéficier de services améliorés, de choix supplémentaires et d'un meilleur rapport qualité/prix. Certes, on a noté une volonté générale de promotion de la convergence réglementaire dans les domaines de la protection des consommateurs, de la concurrence et des règlements et politiques concernant les taxes imposées dans le transport aérien international, mais l'atteinte de ces objectifs reste un défi. <i>Cette séance sera axée sur l'examen et la mise au point d'outils communs, d'orientations politiques et de meilleures pratiques pour l'harmonisation et la compatibilité des régimes réglementaires en matière de protection des consommateurs, de concurrence, de règlements et de politiques sur les taxes imposées dans le transport aérien international.</i>
12 h 30 -14 h	Déjeuner



Symposium OACI Afrique/Moyen-Orient du transport aérien
sur le thème :
Promouvoir et tirer profit des avantages de la libéralisation
Nairobi, Kenya
29 juin -1^{er} juillet 2020

14 h-15 h 15	Séance 3 – Approche régionale de libéralisation des services de fret aérien (discussion de groupe)
	En 2014 et en 2017, l'OACI a organisé ses première et deuxième réunions sur le développement du fret aérien en Afrique à Lomé et en Éthiopie, respectivement, afin de faciliter le développement des services de fret aérien conformément à la recommandation de la sixième Conférence mondiale de transport aérien (ATConf/6). à savoir, « Étant donné que le fret aérien est devenu un maillon essentiel du commerce électronique, les États et les parties prenantes de l'aviation devraient soutenir l'élaboration d'approches régionales pour la libéralisation du fret aérien » <i>Cette séance examinera la manière dont les approches régionales pourraient servir de base pour la libéralisation du fret aérien dans le monde et sur leur potentielle contribution à la croissance et à la réussite du commerce électronique en Afrique et au Moyen-Orient.</i>
15 h 15-15 h 45	Pause-café
15 h 45-17 h	Séance 4 - Incidence des prélèvements sur la durabilité du transport aérien (exposés)
	Au cours de la décennie passée, nous avons assisté à la multiplication de taxes sur la vente et l'utilisation de services aériens, surtout en Afrique. L'imposition de taxes est jugée contre-productive parce que dans plusieurs cas, les recettes qu'elle génère sont de loin inférieures aux avantages économiques ainsi perdus du fait de la baisse de la demande de voyages aériens. <i>Cette session se penchera sur la question de savoir si les taxes imposées dans le transport aérien constituent des moyens durables pouvant permettre aux gouvernements de générer suffisamment de recettes et de réaliser de solides analyses coûts-avantages permettant aux décideurs de montrer les incidences des prélèvements excessifs sur la croissance de l'aviation.</i>
17 h	Fin du Jour 1 du Symposium
Jour 3 – Jeudi 1^{er} juillet 2020	
9 h-10 h 15	Séance 5 - Coopération et investissements transfrontaliers dans les compagnies aériennes(exposés)
	Lors de la sixième Conférence mondiale de transport aérien (ATConf/6), il a été reconnu que dans leurs efforts de libéralisation de la propriété et le contrôle des compagnies aériennes, les États ont fait recours à divers moyens, notamment les approches aux échelons unilatéral, bilatéral, régional, plurilatéral et multilatéral. À la 40 ^e session de l'Assemblée de l'OACI, il a été convenu que l'OACI devrait poursuivre l'élaboration d'une convention internationale sur les investissements étrangers dans les compagnies aériennes. La libéralisation de la propriété et du contrôle des compagnies aériennes favorisera les investissements transfrontaliers et les fusions de compagnies. <i>Cette séance sera consacrée aux diverses approches réglementaires</i>



Symposium OACI Afrique/Moyen-Orient du transport aérien
sur le thème :
Promouvoir et tirer profit des avantages de la libéralisation
Nairobi, Kenya
29 juin -1^{er} juillet 2020

	<i>et aux avantages de la libéralisation de la propriété et du contrôle des compagnies aériennes et mettra l'accent sur les possibilités de coopération et d'investissement transfrontalier qui s'offrent aux compagnies aériennes en Afrique et au Moyen-Orient.</i>
10 h 15-10 h 45	Pause-café
10 h 45-12 h	Séance 6 – Connectivité et fluidité des voyages (discussion de groupe)
	Plusieurs États ont compris que la connectivité aérienne est un atout qui renforce la compétitivité mondiale des villes, des régions et des pays. La connectivité est considérée comme étant le mouvement des passagers, de la poste, et du fret, avec un minimum de points de transit, pour rendre le voyage le plus bref possible, pour une satisfaction optimale des usagers, au coût le plus bas possible. <i>Cette séance examinera la possibilité de renforcer la fluidité de la connectivité aérienne en Afrique et entre l'Afrique et le Moyen-Orient. Comment faciliter le flux de passagers à travers le système de transport aérien afin de maximiser les avantages du transport aérien et l'expérience passager ?</i>
12 h -13 h 30	Déjeuner
13 h 30-14 h 45	Séance 7 – Stimuler les investissements dans le financement du développement des infrastructures de l'aviation (exposés)
	En se basant sur les résultats des Forums mondiaux de l'aviation de l'OACI et l'adoption de la Déclaration et du Cadre pour le Plan d'action pour le développement des infrastructures de l'aviation en Afrique ; <i>cette séance examinera les moyens d'attirer les investisseurs privés dans les projets d'infrastructures de l'aviation. Un accent particulier sera mis sur : a) la mise en place d'un climat d'investissement transparent, stable et prévisible ; b) la bonne gouvernance de manière à créer les cadres institutionnel, juridique, et réglementaire ainsi que des mécanismes de suivi et d'évaluation; et c) la consolidation des efforts de planification et de développement pour l'aviation, le tourisme et les infrastructures du commerce à travers un développement bien équilibré des modes de transport, notamment le transport multimodal et les initiatives de planification urbaine.</i>
14 h 45-15 h 15	Pause-café
15 h 15-16 h 30	Séance 8 – Stimuler les investissements dans le financement du développement des infrastructures de l'aviation (discussion de groupe)
	<i>Suite de la séance 7 à travers des discussions de groupe</i>
16 h 30 -17 h	Séance de clôture
17 h	Fin du symposium



Symposium OACI Afrique/Moyen-Orient du transport aérien
sur le thème :

Promouvoir et tirer profit des avantages de la libéralisation

Nairobi, Kenya

29 juin -1^{er} juillet 2020

— FIN —